

Objet : RS - Attribution d'une subvention au centre social itinérant des gens du voyage de La Sasson

- date de convocation le 12 décembre 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 48

Aillon-le-Jeune	Vincent Miquet
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sabrina Haerincq - Micheline Myard-Dalmis - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Walter Sartori
Cognin	Corinne Charles
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Pascal Mithieux
La Ravoire	Frédéric Bret - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoultre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Philippe Marin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 1

Thierry Tournier

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 15

de Grégory Basin à Chantal Giorda - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Sandra Ferrari à Brigitte Bochaton - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Alexandre Gennaro à Valentin Hachet - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Sylvie Koska à Benoit Perrotton - de Franck Morat à Corinne Charles - de Gaëtan Pauchet à Isabelle Dunod - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Alain Caraco - de Josette Rémy à Corine Wolff - de Cécile Trahand à Maryse Fabre - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Philippe Vuillermet à Jean-Pierre Casazza

- conseillers excusés : 19

Stéphane Bochet - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Vincent Boulnois - Christelle Favetta-Sieyes - Jean-Pierre Fressoz - Philippe Gamen - Céline Gendron - Pascal Ginollin - Hélène Jacquemin - Max Joly - Laïla Karoui - Sylvie Mareschal - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Farid Rezzak - Sara Rotelli - Alain Saurel - Alain Thieffenat

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 18 décembre 2025

délibération n° 220-25 C

objet **RS - Attribution d'une subvention au centre social itinérant des gens du voyage de La Sasson**

Isabelle Dunod, vice-présidente chargée de l'urbanisme, du foncier et des gens du voyage, rappelle que l'association La Sasson œuvre aux côtés des institutions pour accompagner les gens du voyage en Savoie, en assurant un accompagnement global des gens du voyage sur le territoire. Elle assure notamment la médiation et l'organisation des grands rassemblements, en lien avec les collectivités, avec le portage d'un poste de médiateur des grands passages. L'association accompagne les gens du voyage itinérants mais également ceux en cours de sédentarisation ou sédentarisés sur les terrains familiaux locatifs.

En 2021, La Sasson a initié la création du centre social itinérant des gens du voyage qui se rend sur les équipements d'accueil, dans une logique de continuité des missions déjà exercées, en proposant un espace d'écoute, de coconstruction et d'actions collectives, au plus près des réalités vécues sur les territoires tout en amenant ce public vers le droit commun.

L'implantation progressive du centre social itinérant sur les territoires d'intervention a permis de tisser des relations solides avec les familles et de faire émerger des dynamiques collectives autour de projets concrets.

Ce projet s'inscrit en complémentarité des politiques publiques existantes, en particulier dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse, de la scolarité, de la parentalité, de la prévention santé, de l'accès aux droits, du soutien aux seniors et du développement social local. Il vise à renforcer la cohérence des interventions sociales en s'appuyant sur la proximité et la mobilité du centre social itinérant.

A titre d'exemples, le centre social itinérant des gens du voyage a porté les actions suivantes :

- Scolarisation : sensibiliser les parents à l'importance de la scolarisation, accompagner les familles dans les démarches administratives liées à l'inscription scolaire, orienter vers les services compétents en cas de besoins spécifiques (MDPH, ULIS, etc.), assurer un suivi de l'absentéisme scolaire, renforcer les liens avec les établissements scolaires du territoire, etc.
- Accès aux droits en luttant contre l'illettrisme élevé chez les adultes qui limite l'autonomie dans les démarches, contre la fracture numérique persistante qui empêche l'accès aux plateformes dématérialisées et en améliorant les rapports distants voire méfiants à l'égard des institutions.
- Insertion professionnelle et formation : renforcer la sensibilisation, l'information et l'accompagnement individualisé, favoriser l'autonomie et l'accès à des parcours d'insertion adaptés aux réalités du public accompagné.

Le centre social itinérant organise également des ateliers sur la sensibilisation au tri des déchets, à l'alimentation, à la prévention santé, au sport, au « bien habiter », à l'utilisation raisonnée des fluides etc. en mobilisant des professionnels de tous domaines (la CPAM, le CHMS, l'association Santé Orale, Handicap, Dépendance et Vulnérabilité, expérimentations locales, etc.).

De nombreuses actions du centre social itinérant des gens du voyage ont été entreprises sur le territoire de Grand Chambéry sur l'année 2024 :

Nombre d'actions	391
Nombre d'heures avec les habitants	3912
Nombre de ménages différents	147
Nombres de personnes différentes	320

61,2 % des actions menées par le centre social itinérant sont menées sur Grand Chambéry, auprès du public sur l'aire d'accueil de la Boisse, l'aire de grand passage de La Ravoire et surtout sur les terrains familiaux locatifs.

Le centre social itinérant des gens du voyage porte des actions auprès du public voyageur pouvant également être bénéfiques à d'autres compétences de la Communauté d'agglomération :

- Equilibre social de l'habitat : actions en faveur du logement des personnes défavorisées, médiation à l'accès et installation au logement, règlement des charges, accompagnement au relogement.
- Gestion des déchets : prévention, économie circulaire, lutte contre le gaspillage, actions de sensibilisation sur le recyclage.
- Eau : règlement des redevances d'eau potable, sensibilisation à une consommation raisonnée de l'eau potable.
- Emploi et insertion : participation au développement de l'insertion professionnelle, accès à la formation.

C'est au titre de toutes ces actions menées sur diverses thématiques que Grand Chambéry propose d'accorder une subvention de 7 500 € au centre social itinérant des gens du voyage de La Sasson, dans le cadre de la politique d'accueil et d'hébergement des gens du voyage sur le territoire de Grand Chambéry.

En complément de cette subvention, le Département a confirmé son soutien à hauteur de 50 000 € par an, dans le cadre du Contrat local des solidarités. D'autres EPCI de la Savoie ont également donné leur accord pour financer le centre social itinérant des gens du voyage : Cœur de Savoie, Grand Lac et 3CMA.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'accueil des gens du voyage,

Vu l'avis de la commission habitat, urbanisme, foncier et gens du voyage du 13 novembre 2025,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver le soutien de Grand Chambéry au centre social itinérant des gens du voyage au titre de la compétence d'accueil des gens du voyage,

Article 2 : de verser une subvention d'un montant de 7 500 € à La Sasson pour le centre social itinérant des gens du voyage pour l'année 2025,

Article 3 : d'autoriser le président ou son représentant à signer la convention correspondante ainsi que tout autre document à intervenir.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **220-25 C**

Objet de l'acte : RS - Attribution d'une subvention au centre social itinérant des gens du voyage de La Sasson

Classification Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 1 - A d'autres collectivités

Date de l'acte : 18 décembre 2025

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20251218-lmc1H34878H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H34878H1

Date de transmission en Préfecture : 19 décembre 2025

Date de réception en Préfecture : 19 décembre 2025

Date de publication sur le site internet: vendredi 19 décembre 2025